



## Le basculement idéologique d'une certaine sociologie en France

Par Lucien Samir Oulahbib<sup>1</sup>

*Indeed, those who use poverty as an explanation  
are largely among the ranks of those  
who deny that crime can deterred.*

James O. Wilson<sup>2</sup>.

*La tentation d'établir un lien  
entre délinquance et injustice sociale  
doit être récusée :  
le délinquant n'est pas un militant  
remettant en cause un ordre social inique*

Sébastien Roché<sup>3</sup>.

### Résumé

**L'échec notoire en France des courants dits socio-historiques en matière de criminologie *i.e* consistant à refuser d'expliquer les actes délictueux et criminels autrement que par la violence des conditions sociales historiques (et de la misère subie qui en découlerait mécaniquement) - échec qui se caractérise depuis des décennies en France par les impuissances successives des diverses « politiques de la Ville » (sans parler du système éducatif)- se compense aujourd'hui chez certains « sociologues » par une vive envie de s'accaparer aussi les nouveaux**

---

<sup>1</sup> Docteur en sociologie, habilité à diriger des recherches en science politique.

<sup>2</sup> « *En effet, ceux qui utilisent la pauvreté comme explication sont largement parmi ceux qui dénie avec véhémence que le crime peut être dissuadé* » in *Thinking about crime*, New York, Basic Books, Inc., Publishers, 1975, (introduction) p. XIV.

<sup>3</sup> Extrait de *La société incivile, qu'est-ce que l'insécurité ?* 1996, Seuil, (résumé) mis en ligne à l'url <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/ecjs/fiche-incivilite.html>.

postes institutionnels créés pour précisément protéger enfin les sciences sociales de leurs grilles de lecture si erronées.

Mais, ces « sociologues » *opèrent* cette fois par des attaques *ad hominem* homologuées en articles « scientifiques » à l'encontre de ceux qui occupent ces mêmes postes et qui semblent justement sortir de l'ornière l'application des sciences sociales en matière d'analyse des crimes et délits. Ces attaques *ad hominem* expriment l'apogée de leur degré de nuisance du fait de leur place encore dominante à l'Université et dans la Recherche. Cette hégémonie dans l'institutionnalisation des sciences sociales reste donc encore le principal obstacle à une connaissance *réelle*, de type multidisciplinaire, des faits sociaux touchant aux crimes et délits, comme il sera montré ici.

\*

\* \*

Pour la première fois, semble-t-il, une revue de sciences humaines AERES<sup>4</sup>, classée A<sup>5</sup> (la plus haute évaluation), la revue *Politix*, a estampillé comme « scientifique » un article essentiellement axé sur une attaque frontale *ad hominem*<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur : <http://www.aeres-evaluation.fr/>

<sup>5</sup> <http://ancmsp.com/Note-sur-le-classement-des-revues>

<sup>6</sup> Laurent Mucchielli, Vers une criminologie d'État en France ? Institutions, acteurs et doctrines d'une nouvelle science policière, *revue Politix*, Volume 23- n°89/2010, p. 195-214 : <http://www.cairn.info/revue-politix-2010-1-page-195.htm>

<sup>7</sup> Un argument *ad hominem* est un syllogisme dans lequel la mineure fait office de majeure et forge la conclusion dans ce basculement : A affirme la proposition B. Il s'agit alors de poser que A ne peut pas être crédible pour des raisons liées à ses paroles, à ses actes ; par exemple il sera indiqué d'entrée de jeu avant même d'étudier B qu'il est de droite, qu'il a soutenu Sarkozy, Bush, donc ce que A dit de B ne peut être que faux. CQFD. Ce raisonnement fonctionne souvent dans la vie quotidienne lorsque l'habit fait le moine (d'où la force des escrocs habillés en smoking et roulant en Porsche) il fonctionne à merveille dans un régime totalitaire : A dit B, mais A est juif, donc B ne peut être qu'une ruse pour induire en erreur, rendre impur. Il va de soi

(comme il sera montré) ; un article appuyé sur les ailes par un « manifeste »<sup>8</sup> et dénonciateur<sup>9</sup> (ce qui est également nouveau dans le débat dit scientifique) le tout faisant office de corps *même* de cet « article » qui a comme enjeu celui-ci : le fait de dénier à l'*État de droit* le droit précisément de se doter d'outils théoriques<sup>10</sup> et pratiques en vue de *saisir* (dans *tous* les sens du terme) le crime afin de protéger la quiétude du citoyen, ce qui

---

qu'un tel syllogisme n'a pas sa place dans une démonstration scientifique, ni, à vrai dire dans aucune sorte de démonstration, du moins dans un régime politique réellement libre.

<sup>8</sup> Mucchielli, *Vers une criminologie d'Etat en France*, op.cit., p. 198, et aussi note 13 même page.

<sup>9</sup> « *Pour comprendre l'arrière-plan polémique de ces discussions françaises en apparence seulement intellectuelles, il faut tenter d'objectiver le réseau d'acteurs qui organise actuellement le « rassemblement » de la recherche sur les questions de sécurité et de justice sous tutelle directe de l'État, de mettre en évidence la conception policière de la science « criminologique » qui les anime et enfin d'analyser le fonctionnement des institutions placées sous leur contrôle.* », ibidem, p. 198.

<sup>10</sup> Ainsi, Laurent Mucchielli, dans un « article » intitulé « De la criminologie comme science appliquée et des discours mythiques sur la « multidisciplinarité » et « l'exception française » » (*Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], Vol. VII | 2010, mis en ligne le 06 février 2010. URL : <http://champpenal.revues.org/7728>) considère que « (...) *les praticiens ainsi que quelques dizaines d'universitaires (pour la plupart des juristes et des psychologues) qui pilotent ou participent à des enseignements baptisés criminologiques ne partagent à l'évidence pas un paradigme commun, ni même une définition commune de « la criminologie » (...)* » or, rien n'est plus sophiste que cette affirmation puisque par exemple la sociologie, la psychologie, la philosophie, sont bien loin de partager au sein de leurs courants respectifs un paradigme commun, par exemple entre Baudelot/Establet et Maffesoli, entre Bourdieu et Boudon, entre...Roché et Mucchielli... ; ce qui n'empêche pas ces disciplines et sciences d'exister et même d'être... ; même si, l'on peut concéder que la concurrence entre théories vraies et théories fausses n'est pas tenable sur le long terme ; ce qui fait que, par exemple, des « théories » comme celles que défend Mucchielli ne pourront que disparaître dans les poubelles de l'Histoire (ou alors confiées à la critique rongeuse des souris comme le disait Marx) du moins si le tri historique n'a pas été empêché de faire inmanquablement son travail en pérennisant de façon hypertélique des théories qui ont pour fonction d'empêcher l'accès au réel parce que cette action dévoilerait leur inanité et donc remettrait en cause leur position sociale aujourd'hui hégémonique sur les champs médiatiques et intellectuels du *prêt-à-penser*...

est pourtant là *son* devoir. Et il se trouve qu'il est aussi de son *devoir d'État* de créer ces outils lorsqu'ils n'existent pas.

Or, parce qu'il est nécessaire de préserver l'idée dominante qu'une criminologie, en particulier sa multidisciplinarité (qu'il considère comme un « mythe », 2010 <sup>11</sup>) est, ou, plutôt, *doit* être « impossible »<sup>12</sup> (c'est-à-dire s'émanciper de cette sociohistoire qui réduit l'individu et ses motivations à un substrat dominé par des rapports de force politiques), l'un de leurs représentants, Laurent Mucchielli, a décidé d'entrer dans l'arène sous couvert d'objectivation de certaines pratiques politiques supposées suffisamment ourdies pour être clouées au pilori pétitionnaire. Cela s'apparente on va le voir à un nouveau *macarthisme*<sup>13</sup>.

Une première partie mettra en évidence les pièces du dossier à charge, et une seconde partie évaluera quelques travaux issus de diverses disciplines afin d'appuyer l'idée que contrairement à ce qu'il est répandu par cet « article » une multidisciplinarité est possible pour non seulement une criminologie renouvelée, mais

---

<sup>11</sup> « De la criminologie comme science appliquée et des discours mythiques sur la “multidisciplinarité” et “l'exception française” », op.cit (voir ici note 10).

<sup>12</sup> Mucchielli (L.), « L'impossible constitution d'une discipline criminologique en France. Cadres institutionnels, enjeux normatifs et développements de la recherche des années 1880 à nos jours », *Criminologie*, 37 (1), 2004 : <http://www.erudit.org/revue/crimino/2004/v37/n1/008716ar.html>. Dans cet article la part belle est donnée aux raisonnements foucaaldiens réduisant tout contrôle social à un enfermement, et donc toute déviance à une rébellion, tout en ne disant pas un mot des nombreuses recherches en psychologie de la motivation, en psychologie différentielle, en sociologie de l'action dans ses diverses variantes parsonniennes, meltoniennes, boudoniennes, baechleriennes, celles-ci seront présentées ici en seconde partie.

<sup>13</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Macarthisme>

aussi pour l'avenir des sciences sociales si mises à mal par l'idéologie et ses appétits de puissance renouvelés constamment.

\*

### Première partie

Synthétisons les quelques traits saillants de cet « article »<sup>14</sup> qui en affirment le caractère *ad hominem*.

Mucchielli, tout d'abord, s'attaque aux choses. Ainsi, (p.205), « *l'Université Paris II* » sera désignée à la vindicte parce que « *c'est le lieu universitaire « historique » d'implantation du réseau d'auteurs que nous étudions (...)* ». Comment l'aspect *ad hominem* opère-t-elle ? Par le fait que cette université sera désignée comme suit : « (*couramment appelée « Assas »*) » ; ce qui signifie que, d'entrée de jeu, l'auteur va jouer sur la connotation du nom en guise de dénotation : stipulant ainsi par là que *si* cela se passe à Assas alors *cela* (la mise en place d'une nouvelle approche de la criminologie dont Mucchielli récuse par ailleurs la demande d'autonomie multidisciplinaire et institutionnelle<sup>15</sup>) ne peut être *qu'*une stratégie non seulement de droite mais d'extrême droite ; puisque cette faculté était connue, surtout durant les années 70, comme bastion de certains

---

<sup>14</sup> <http://www.cairn.info/revue-politix-2010-1-page-195.htm>

<sup>15</sup> Voir ici note 12.

éléments engagés dans divers mouvements d'extrême droite ; et Mucchielli propage alors la rumeur, le *délit de faciès intellectuel*, i.e « Assas » sera considérée, en son entier, comme suspect.

Or, cet établissement est surtout perçu (avec Paris 9 Dauphine par exemple), du moins par les étudiants qui s'y inscrivent, comme étant l'un des rares établissements dont les diplômés ont quelques répercussions sur un marché du travail dominé par les Grandes Écoles.

Puis Mucchielli, après avoir commencé à jeter la suspicion sur le lieu poursuit en s'attaquant au contenu enseigné, en commençant par l'intitulé du « *Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines*<sup>16</sup> (MCC) » qui organise certains masters *professionnels* de sécurité, i.e, en vue de l'action et dont Mucchielli fait état, tel que celui monté avec « *l'école des officiers de gendarmerie de Melun* » (qui sont membres rappelons-le de l'appareil d'État *républicain*, et non l'émanation de milices rouges, vertes...) ; ainsi, selon Mucchielli, la présentation du MCC finirait comme suit : « *Que faire pour détecter ces malfaiteurs, les empêcher de nuire ? Tel est au fond la doctrine, et le seul objet, du MCC (nous soulignons)* » (c'est Mucchielli qui souligne). À ce stade de deux choses l'une : soit le *master pro* prépare à la vie active, soit il enseigne un contenu incompatible avec un État de droit et

dans ce cas il faut non seulement le dénoncer, mais poursuivre judiciairement cette structure devant le tribunal administratif, voire le Conseil d'État. Laurent Mucchielli l'a-t-il fait ? Nul le sait. Mais poursuivons. Mucchielli s'étonne ensuite que l'ANR (agence nationale de la recherche) puisse financer des projets de l'Université technologique de Troyes autour de la question de la « *sécurité globale* » (p.206). L'étonnement de Mucchielli n'est pas surprenant puisqu'il fait partie d'un courant, animé par Didier Bigo, Laurent Bonelli<sup>17</sup>, qui considère, à la façon foucauldienne que les États suscitent artificiellement ou via quelques complots et autres complicités l'émergence d'un « champ d'(in)sécurité » dont l'institutionnalisation créerait en fait l'objet « terroriste » de toutes pièces pour satisfaire à de sordides jeux de pouvoirs occultes. Et Mucchielli va continuer à s'étonner que divers projets se fassent en étroite collaboration avec l'armée et la gendarmerie qui, jusqu'à preuve du contraire, sont des structures publiques au service de la Collectivité. Puis Mucchielli décide de ne plus prendre de gants et va intituler maintenant ainsi la partie qui va suivre (p. 206) : « *Un réseau d'auteurs promouvant une vision du monde catastrophiste et une conception policière de la science, tout en faisant des*

---

<sup>16</sup> <http://www.drmcc.org/>

<sup>17</sup> Didier Bigo, La mondialisation de l'(in)sécurité. Réflexions sur le champ des professionnels de la Gestion des Inquiétudes et Analytique de la Transnationalisation des Processus d'(in)-sécurisation in *Cultures et Conflits*, n°58, 2005, pages 53 à 100.

*affaires* ». L'attaque ici est rude dans son accusation qui pousse jusqu'au sordide on le verra.

Ce nouvel assaut commence ainsi : « *Prenons comme point d'entrée un article récent intitulé « Une vocation nouvelle pour la criminologie », signé par trois auteurs : Alain Bauer, Xavier Raufer et Yves Roucaute* ». Seulement, il s'avère que si Mucchielli en donne bien le titre, (p. 207), il ne se préoccupe pas du tout du contenu de l'article (il le résumera, à la hâte), mais s'attache, uniquement, et avant tout, à discréditer ses auteurs, ce qui tombe bien sous la juridiction de l'attaque *ad hominem*. Ainsi, il commence par la façon dont Alain Bauer se présente : « (...) *pas moins de huit affiliations de type universitaire pour masquer le fait que l'auteur –qui, on l'a vu, se fera créer par la suite une « chaire de criminologie » au CNAM- est le leader de l'Observatoire national de la délinquance, conseiller du président Sarkozy ainsi que propriétaire depuis 1994 d'une société de sécurité privée (AB Associates) qui a beaucoup profité de l'ouverture d'un marché du conseil en sécurité auprès des municipalités dans la deuxième moitié des années 1990* ». Pas un mot, bien sûr, dans l'assaut ci-dessus, sur le sujet, la criminologie, mais une offensive sans précédent dans une revue classée A sur les activités de l'auteur alors que d'un point de vue strictement scientifique, mais aussi déontologique, il est très strictement non scientifique d'analyser ainsi par amalgame et transitivité non fondée du type : les titres universitaires viennent



« masquer » le fait que Alain Bauer « *se fera créer* » une chaire, tout en étant le « *leader* » d'une structure, le « *conseiller du président* » et, cerise sur le gâteau, propriétaire d'une « *société de sécurité privée* » or, ces faits, même s'ils sont corrélés civilement, n'ont rien à voir *du point de vue de la méthode hypothético-déductive* avec le contenu de l'article critiqué dont il est attendu vainement des révélations qui en infirmeraient la validité argumentative. Mais Mucchielli ne s'en donne même pas la peine, du moins à ce stade (il en indiquera quelques bribes au début et dans sa conclusion on l'a dit).

Quant à Xavier Raufer, Mucchielli souligne immédiatement dans le corps du texte et ensuite dans une note (48) qu'il a été « *ancien journaliste et ancien militant d'extrême droite de premier plan* », ensuite qu'il usurpe des titres universitaires alors qu'il ne serait que chargé de cours, et là on entre visiblement dans l'accusation sordide que le lecteur *lambda* ne peut guère vérifier. Retenons seulement ici le fait que Mucchielli s'appuie uniquement sur les appartenances politiques pour montrer ainsi du doigt ; ce qui est bel et bien là du maccarthysme pour ne pas en dire plus. Imaginons que dans un article publié dans une revue classée A, l'on souligne, en guise de contenu « scientifique », l'appartenance au parti communiste ou au NPA de tel auteur ; une levée de boucliers n'aurait évidemment pas manqué, et ce à juste titre, puisque, *dans un État de droit*, personne ne peut se voir reprocher ses opinions

politiques, à partir du moment où elles sont légales ; c'est une atteinte, délibérée, aux droits constitutionnels.

Il s'en prend enfin à Yves Roucaute (pp. 207, 208). Après lui avoir donné le baiser de Judas « *Yves Roucaute, est le seul véritable professeur des universités* » l'attaque *ad hominem* poursuit son rouleau compresseur : « *Ancien journaliste (...), ancien membre de plusieurs cabinets ministériels de droite, défenseur de la guerre en Irak en 2003 (...) soutien de Nicolas Sarkozy, (...), il a été nommé directeur des Cahiers de la Sécurité, la revue de l'Institut national des hautes études de la sécurité (INHES) (...). Cette revue (...) a fait l'objet d'une forte évolution idéologique fin 2006, conduisant à l'éviction de nombreux chercheurs (...) et à un retour à une production intellectuelle où dominent les orientations politiques actuelles et où s'expriment beaucoup plus les hauts responsables policiers* ». Ainsi, là encore, nous ne saurons rien de ce que pense Roucaute à propos de la vocation nouvelle de la criminologie sinon par analogie, anathème, amalgame, attaque en fin de compte *ad hominem*, ce qui impliquera en connotation que le propos de Roucaute n'a pas à être lu, il doit (*sollen*) être sans doute sarkozyste, buschiste, au vu de ses choix, et ce constat peut être effectué sans même prendre la peine de l'examiner, insistons-y, puisque que Mucchielli émet ses sentences définitives qui ne reposent pourtant sur aucun autre fondement discursif que la dénonciation politique *et* la mise en

cause implicite du caractère républicain des interventions de policiers dans le fonctionnement de la revue et de l'institut.

Mucchielli ainsi sous-entend que c'est aux chercheurs de son obédience que revient le droit, exclusif, de réfléchir sur la sécurité, et non pas, aussi, aux praticiens mandatés pourtant par les institutions de la République dont certains de ses mandants sont légalement et légitimement désignés.

Mucchielli révèle ainsi non seulement un degré de suspicion inapproprié (car il repose sur aucune violation de la loi), mais surtout assène l'idée qu'il développe d'ailleurs dans maints ouvrages et articles du même acabit « scientifique », que les problèmes de sécurité sont plutôt l'effet d'un dispositif politique cherchant à légitimer l'extension du contrôle social en vue de préserver les intérêts des dominants.

Mais revenons à ce qui fait désormais office d'article scientifique dans la France de 2010.

Ainsi, dans un autre assaut, Mucchielli s'attaque cette fois à l'INHES en parlant de sa « *reprise en main politique* », et il met en cause pour ce faire son directeur, Pierre Monzani, préfet, qui aurait été nommé à cet effet alors qu'il avait été « *mis en examen par la justice pour « complicité de blanchiment d'argent » en 2004 Membre important du réseau déjà évoqué « La droite libre », ses opinions sur la délinquance n'en sont pas moins radicales dès lors qu'il s'agit des « voyous » que sont les « jeunes immigrés » des banlieues » (...)* » (p.208). Retenons (outre le

fait qu'une mise en examen n'est pas une mise en accusation) que cette attaque contre Pierre Monzani jouant ainsi et à nouveau de la rumeur et de la connotation frise certainement la diffamation, en particulier lorsque Mucchielli prétend que Monzani amalgame jeunes immigrés et voyous alors que dans le texte que Mucchielli cite longuement pourtant (en note 51, p. 208) jamais Monzani n'établit ce lien, mais relève seulement, semble-t-il, qu'une immigration livrée à elle-même, c'est-à-dire peu au fait des règles de vie commune puisqu'elle arrive par regroupement familial, du moins lorsqu'elle est légale, déploie ses règles à elle, surtout lorsqu'elle n'est pas intégrée, ce qui est somme toute tout à fait normal si l'on saisit le phénomène au double niveau psychologique et politique : tout être et groupe humain s'affirme en contrôlant son espace, *i.e* en l'étendant le plus loin possible (principe hobbesien<sup>18</sup>) et en tâchant de l'organiser du mieux qui soit (principe machiavélien).

Mucchielli, bien loin de ces analyses, opère plutôt à la façon d'un Foucault et Deleuze adeptes d'une justice sans

---

<sup>18</sup> « LE DROIT DE NATURE que les auteurs appellent généralement *jus naturale*, est la liberté qu'à chacun d'user comme il le veut de son pouvoir propre, pour la préservation de sa propre nature, autrement dit de sa propre vie, et en conséquence de faire tout ce qu'il considérera, selon son jugement et sa raison propres, comme le moyen le mieux adapté à cette fin. » in *Léviathan, traité de la matière de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Paris, éditions Sirey, 1983, chapitre XIV, p. 128.

tribunaux<sup>19</sup>en procédant par amalgame puisque dans la suite immédiate (p.209) il n'est question que de science policière, de contrôle qui s'étendrait même jusqu'à l'enfant (note 57) alors qu'il est du *devoir d'État* pour la puissance publique d'étudier les comportements susceptibles de troubler la confiance au sein du vivre ensemble. Sans pour autant avoir besoin d'aller dénicher la personnalité criminelle au cœur des cellules humaines comme semble le craindre cet auteur dans divers « articles » ; il suffirait seulement de prendre au sérieux ce que disent les chercheurs qui comptent dans les domaines correspondants (comme on le verra en seconde partie) le tout sans nécessairement renouer avec un quelconque fixisme que Mucchielli agite en permanence pour justifier le rejet de la multidisciplinarité et de la constitution de la criminologie comme département scientifique à part entière.

Revenons précisément à Alain Bauer qui veut justement œuvrer en ce sens, et dont Mucchielli critique de façon contradictoire le statut. Ainsi, il montre du doigt Bauer parce qu'il a été nommé à une chaire de criminologie au CNAM sans passer par les fourches caudines du CNU, alors que Mucchielli indique bien pourtant que précisément la spécificité du CNAM réside en ce

---

<sup>19</sup>*Sur le capitalisme et le désir*, in Gilles Deleuze, *L'île déserte et autres textes* (textes et entretiens 1953-1976), Paris, Éditions de Minuit, 2002, p. 372. Voir également Régis Debray, *I.F. suite et fin*, Paris, Gallimard, 2000, p.62.

que le Président de la République, peut, par décret établir une chaire.

Où est le mal ? Est-ce dans le fait que cela se constitue au CNAM ? Sans doute. Autrement dit, la recherche, parce qu'elle serait liée à une mise en pratique professionnelle serait suspecte voilà la réalité. Pour Laurent Mucchielli, la police, bien que républicaine, *i.e* la police de l'État de droit qui, donc, *doit* répondre aux contraintes constitutionnelles qui n'en font précisément pas n'importe quelle police (et si toute structure a ses écarts hypertéliques ceux-ci doivent être rectifiés), la police, les citoyens qui veulent être formés en vue de servir en son sein, n'auraient, pourtant, pas le *droit* de se doter d'une approche scientifique propre, distincte du droit pénal par exemple, et ce parce que l'aspect multidisciplinaire de la discipline aurait été autrefois trop tournée autrefois, on l'a dit, dans une approche par trop réductrice des comportements criminels, voilà l'habillage épistémologique légal de cet « article » à charge qui réitère un *leitmotiv* transporté d'article en article rappelons-le : l'approche multidisciplinaire étant impossible, voir mythique, du fait des errances du passé, alors il convient mieux de confier la criminologie à la sociologie en général, à celle de Laurent Mucchielli en particulier.

Mucchielli néglige en réalité les avancées de la psychologie et de la sociologie scientifique contemporaine (incarnées en France

par les travaux de MM Jean Baechler, Raymond Boudon<sup>20</sup>, Alban Bouvier<sup>21</sup>, Maurice Reuchlin) qui laissent bien loin derrière eux l'épisode scientifique des débuts de ces sciences aux franges du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle.

C'est que Muchielli semble préférer ce syllogisme institutionnel qui résume toute son anthropologie historiciste: *si* le criminel n'est qu'une victime (régie par un système S-R donné) *alors* la criminologie n'a pas à se constituer comme section scientifique autonome ayant ses chaires et ses enseignements. Pourtant, il y a bel et bien un moyen d'avancer en matière pluridisciplinaire, ce qui est en train de se faire, il est possible aussi ici d'en esquisser quelque peu l'aspect relationnel (ou psychosocial) au sens de Joseph Nuttin<sup>22</sup>. Commençons à en présenter la réalité en conclusion de cette première partie.

---

<sup>20</sup> La thèse de Raymond Boudon, *Analyse mathématique des faits sociaux*, (Paris, éditions Plon, 1967) est *l'alpha et l'oméga* de toute analyse statistique sérieuse en sciences sociales parce que Boudon ne cherche pas à tordre les chiffres en établissant des corrélations ou des concomitances non fondées, (par ex : « (...) *l'analyse sociologique se contente, aujourd'hui encore, de considérer les corrélations simples entre variables, et d'en inférer à des interprétations que l'instrument statistique utilisé ne peut, en toute rigueur, ni confirmer ni infirmer. (...)* » p. 31 ; et; surtout, Boudon ne pose pas *a priori* que l'acteur ne serait *que* le produit des circonstances historiques, ce qui infirmerait les données scientifiques fournies par la psychologie différentielles (Reuchlin) et la psychologie de la motivation (Nuttin) présentées ici.

<sup>21</sup> Par exemple *Saillance et dispositio dans la constitution des vulgates* (in *Sociologie et connaissance*, CNRS éditions, 2003, p. 247) qui discute par exemple les thèses naturalistes, une discussion poursuivie dans *L'épistémologie sociale, une théorie sociale de la connaissance*, Paris, éditions de l'EHESS, 2007.

<sup>22</sup> Nuttin soulignait ceci (in *Théorie de la motivation humaine*, Louvain, Puf, Psychologie aujourd'hui, 1980, édition 1991, p. 58) : « (...) *la cognition est du comportement résiduel, comme le comportement est de la cognition et de la motivation en opération (intentionnalité)... Dans ce contexte, connaissance et comportement (action) ne doivent plus se concevoir comme séparés par l'abîme*

Que nous expliquent par exemple la sociologie de l'action, et les psychologies motivationnelles et différentielles qui semblent si essentiel pour l'analyse, politique, des interactions entre l'individu et le groupe et donc aussi sur ses dérèglements ? Ceci semble-t-il : il s'agirait moins de réitérer les anciens débats sur l'innéisme fixiste ou la surdétermination *a priori* de type lamarckien du milieu et/ou la transmission héréditaire et/ou culturelle des acquis que de préciser en quoi la singularité peut plus ou moins actualiser son potentiel selon des conditions qui renforcent ou amenuisent son émergence et appartenance au monde.

Si l'on s'appuie sur les travaux de Joseph Nuttin à l'instant présenté, celui-ci expose d'une part qu'il existe des préférences ou orientations dynamiques innées soulignant des évidences

---

*infranchissable que la psychologie béhavioriste a creusé entre le « mental » et le « comportemental ». Les deux forment une unité fonctionnelle intégrée, étant donné que le monde perçu et connu est à la base de comportement, comme le comportement lui-même est à la base d'information et de signification (...). » Ce qui implique, si l'on suit bien Nuttin, de concevoir que le rapport aux normes et aux valeurs va nécessairement se manifester en comportement donné dans le monde. Nuttin précise la nature de ce dernier :*

*(...) Le fonctionnement qui unit l'Individu à l'Environnement trouve sa dynamique en lui-même. En d'autres mots, le besoin de base de l'être vivant est d'entrer en relation fonctionnelle avec le monde ; c'est en ce faisant qu'il se maintient et se développe lui-même. » op.cit., p. 146). Nuttin ajoute que le « besoin » n'est pas lié « nécessairement » à un « état de carence ou de déficit, ni à un stimulus d'origine physique ou physiologique » (ibid., p. 34) car le besoin est « l'aspect dynamique et directionnel du comportement. (...) En résumé, il existe une intelligence ou capacité de réalisation qui n'attend pas d'être instruit pour agir... La vie est donc une solution d'action dans tous les sens du terme solution.*



empiriques telles que le plaisir d'être cause<sup>23</sup>, le désir de reconnaissance plutôt axé sur la considération que le dénigrement, le besoin de contact social, l'emploi du terme besoin étant spécialement choisi par Nuttin pour signifier que sa privation peut avoir des effets destructeurs<sup>24</sup>. Nuttin fait également état du caractère non réductible de la notion de motivation<sup>25</sup> à l'intérêt incité socialement ou à sa corrélation compensatoire qui l'appréhenderait comme un excès ou un manque. C'est que Nuttin lie la motivation au désir même de ce qu'il nomme l'« *auto-développement* », c'est-à-dire le fait de ne pas seulement s'adapter ou s'accommoder au monde, mais de le transformer comme le disait Marx (1980, p.31), Nuttin précisant néanmoins que pour y arriver il faut *aussi* l'interpréter...

Quant aux travaux de Maurice Reuchlin, on observe qu'il existe pour lui la possibilité de repérer des spécificités

---

<sup>23</sup> 1980, pp.154-161.

<sup>24</sup> 1980, p.142.

<sup>25</sup> Raymond Boudon a également intégré ce terme de motivation -(présent chez Max Weber in *Economie et société*, Paris (1971, éditions Plon) T.1, *les catégories de la sociologie, les concepts fondamentaux de la sociologie*, §1. *Notion de la sociologie et du « sens » de l'activité sociale*, A. *Fondements méthodologiques*, 5. –page 34 dans l'édition 1995 –Pocket-) tout en différenciant sa causalité de celle de la TCR –théorie rationnelle du choix- trop réductionniste (in « Mais où sont les théories générales d'antan ? » *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLVI, 2008, N°140, p.34). Rappelons que Jean Baechler (in *Le Pouvoir Pur*, Paris, éditions Calmann-Lévy 1975, et dans *démocraties*, 1985, op.cit) avait, lui, réintroduit depuis plus de trente ans en sociologie politique la notion de « passion » articulée à celle « d'intérêt ».

*conatives*<sup>26</sup>, c'est-à-dire des tendances préférentielles à privilégier dans l'action une approche plutôt logique, sensible, symbolique, donc un potentiel singulier qui se trouvera renforcé ou amoindri dans son actualisation par telle ou telle interaction avec un milieu donné. Il en est de même dans le domaine cognitif que par ailleurs Reuchlin rend dépendant du domaine conatif en ce sens que la raison est *aussi* au service des tendances actives ou motivations, renouvelant le débat récurrent sur la dialectique bien connue de la raison et des passions en lui donnant une vérification scientifique<sup>27</sup>.

Ainsi, la spécificité des interactions conation/cognition d'un Reuchlin qu'un Nuttin enveloppe dans un cadre motivationnel d'autodéveloppement serait-il subordonné à un social donné au sens de subi au lieu d'être également en interaction avec lui ? Or, l'ordre de la classification et surtout sa cristallisation pour l'action ne sont pas déposés ou disposés *tels quels* sans que la singularité différentielle individuelle n'intervienne pour lui en donner un sens non seulement social mais aussi humain, autrement dit motivationnel, intentionnel, en interaction avec une éthique : c'est-à-dire en fonction d'intentions finalisées au sein de cadres et de groupes de références donnés. En ce sens, il

---

<sup>26</sup> *Les différences individuelles dans le développement conatif de l'enfant*, Paris, éditions PUF, 1990, p.10.

<sup>27</sup> Jean Baechler a renouvelé cette dialectique dans *démocraties* (Paris, éditions Calmann-Lévy, 1985) et ses travaux ultérieurs (2000 par exemple : *Nature et histoire*, Paris, éditions PUF).

ne suffit pas de parler de socialisation, qui implique la façon dont se construit le lien social, si l'on n'analyse pas aussi l'*humanisation*, c'est-à-dire la manière dont les motivations à être celui-ci et non un autre est *vécu*, autrement dit, exploré, partagé, réalisé en interaction avec autrui dans une situation et à un moment social historique donnés. Est désocialisé celui qui n'intègre plus ce processus, mais est inhumain celui qui refuse de vivre et partager les valeurs communes, déjà en bafouant les droits humains, ensuite en se répandant en incivilités, délits, crimes. Donnons-en une application plus spécifique en lien avec ce qui nous occupe ici.

\*

## **Seconde partie**

Il est donc de bon ton aujourd'hui, en France, de se contenter de parler de « défaut de socialisation » (qui semble remplacer le concept durkheimien d'anomie) pour expliquer divers comportements criminels, délictueux ou incivils ; eux-mêmes *étant* alors exclusivement expliqués par des causes dites sociales.

Or, cette corrélation (cause sociale *versus* manque de socialisation *versus* comportement criminel, délictueux ou

incivil et vice versa) n'a, strictement, dans sa transitivité formelle en tout cas, *aucun* fondement, y compris scientifique, et ce non seulement en sociologie, mais aussi en psychosociologie et en psychologie scientifique.

Pourquoi ? Pour une raison simple bien connue aujourd'hui et validée scientifiquement : tout acte (geste, attitude, comportement, action), même dit spontané, est réglé par des décisions d'action qui ne sont pas tous des réflexes, d'où cet être vivant dit *humain* : sa liberté se caractérise en effet précisément par la capacité de *forger des intentions sans influence du milieu* et non pas seulement de les reproduire ou les manifester mécaniquement à la manière d'une pulsion. Ce qui, certes, implique aussi d'étudier le rôle des cadres de référence<sup>28</sup> qui supportent les intentions et les comportements affichés, le tout pouvant se corréliser ou non à tel ou tel groupe de référence<sup>29</sup> qui illustre les cadres et permet la réalisation. Mais cette étude des cadres et des groupes ne peut se substituer à l'analyse des intentions qu'ils ne suscitent pas nécessairement, même s'ils aident à la mise en forme (on sort ainsi de l'opposition mécaniste entre origine et forme de la motivation d'action).

---

<sup>28</sup> Musesafer Sherif (1934) cité par Raymond Thomas et Daniel Alaphilippe comme étant à l'origine du concept de « cadre de référence » in *Les attitudes*, Paris, coll. Que sais-je ? n° 2091, 1983, p. 55.

<sup>29</sup> Robert K. Merton, (1953), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, 1997, chap. VII, *Théorie du groupe de référence*, p. 198.

Ainsi, il ne s'agit pas d'éluder que l'être *est* humain en ce sens qu'il n'est pas *seulement* un agent qui agit comme s'il était uniquement généré par un programme génétique ; cela veut dire qu'il est *aussi* un acteur libre qui se manifeste dans les systèmes d'interaction et d'interdépendance (Parsons, 1951<sup>30</sup>, Boudon, 1983<sup>31</sup>), selon *ses* préférences de sujet singulier comme l'analysent les psychologies motivationnelles (Nuttin, 1980) et différentielles (Reuchlin, 1990) on l'a vu plus haut.

L'être est ainsi *humain* en ce qu'il forge pour ce faire des repères telles que les normes ou conventions en lien avec les valeurs morales ou vertus (au sens aristotélicien de mesures entre un excès et un défaut) qui agissent en vue de moduler son comportement ; normes et valeurs sont à la fois transmises, reçues, et en même temps validées par sa « propre » expérience (c'est-à-dire toujours dialectiquement élaborées dans les cadres et groupes de références à un moment, et dans une position sociale historique, donnés). Le « manque de repères » est donc une fable, sauf s'il s'agit d'un traumatisme crânien ou d'un trouble pathologique grave.

L'être humain, au-delà de la forme culturelle et sociale historique qui formalise son comportement, ne peut donc pas

---

<sup>30</sup> *Toward a General theory of Action*, New Brunswick, USA, Transaction Publishers, 2005.

<sup>31</sup> *La logique du social*, Paris, éditions Hachette, 1983 (seconde édition).

<sup>32</sup> *Éthique de Nicomaque*, traduction préface et notes par Jean Voilquin, GF Flammarion, 1965.

tout simplement pas effectuer un acte sans l'intégrer dans un système donné de finalités<sup>33</sup> (téléologiques, eschatologiques, entéléchiques...)<sup>34</sup>, et qu'il retranscrit via des cadres et des groupes de référence, même s'il n'en connaît pas toutes les circonvolutions et les conséquences.

De ce fait, plutôt que de parler seulement de « socialisation » (terme de toute façon vague s'il n'est pas défini en lien avec la sociabilité la socialité et la sodalité<sup>35</sup>), et, surtout, d'en circonscrire uniquement les causes « sociales », surtout en matière de crimes et de délits, il vaut mieux parler également de *déshumanisation*, à la fois dans le sens juridique formel des droits humains comme il a été dit (on se déshumanise lorsqu'il est porté atteinte à ces droits) et à la fois dans le sens morphologique de ce qui *constitue* spécifiquement *l'humain* comme être vivant, à savoir qu'il peut *affiner* le déploiement de

---

<sup>33</sup> Reuchlin indique par exemple (*Totalités, éléments, structures en psychologie*, Paris éditions PUF, 1995, p. 246) la manière dont les collaborateurs de Jean Piaget poursuivent sa recherche, en particulier Bärbel Inhelder, en citant les propos de celle-là, et de l'un de ses collègues (D. de Caprona) : « (...) *Le sujet psychologique nous intéresse en tant que sujet connaissant, mais avec ses intentions et ses valeurs. Nous sommes conduits à donner une part importante aux dimensions téléonomique et axiologique de l'activité cognitive, c'est-à-dire aux finalités et aux évaluations produites par le sujet lui-même. Il s'agit donc d'envisager le sujet avec les fins qu'il se donne et les valeurs qu'il s'attribue* » (B.Inhelder et D. de Caprona, 1992, p. 22). Le sujet en examen « *doit éprouver le besoin de réussir* », la tâche qui lui est proposée « *doit avoir pour lui un sens* »(p. 25). (...) ».

<sup>34</sup>Oulahbib, *Méthode d'évaluation du développement humain*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 76.

<sup>35</sup> C'est-à-dire respectivement la capacité à vivre dans un groupe, à le maintenir, à le transformer en *team*, en acteur collectif, par exemple in Jean Baechler, *Les morphologies sociales*, éditions PUF, 2005, p.4.

sa conservation de puissance (*self consistency*, Nuttin, 1980, p. 167<sup>36</sup>) par l'empathie et le partage.

Quel a été alors l'apport décisif, outre celles exposées plus haut, d'autres études en sciences sociales qui auraient pu être également utiles en France afin, par exemple, d'agir efficacement sur le terrain des dites violences urbaines ? Le fait d'observer que la corrélation entre pauvreté -voire misère- et criminalité -corrélation parfois encore liée au concept de la décharge irréprouvable<sup>37</sup> ou au cycle behavioriste S-R- n'est en réalité pas pertinente comme l'a indiqué (en exergue) Sébastien Roché<sup>38</sup> (déjà par simple bon sens : la très grande majorité de la

---

<sup>36</sup> « Se maintenir et se déployer implique que l'individu reste lui-même, c'est-à-dire qu'il ait une certaine consistance interne, ainsi qu'une identité. C'est la définition même que les Anciens nous ont laissée de l'individu, à savoir un « être qui est *in-divisus* en soi et distinct des autres (*in-dividuus*) » ».

<sup>37</sup> Joseph Nuttin, déjà cité ici, observe que contrairement « à ce qu'on pensait jusqu'il y a une cinquantaine d'années, la cellule nerveuse n'a pas besoin, pour être active, d'une excitation venant de l'extérieur; elle n'est pas physiologiquement inerte ; l'activité, et non le repos, est son état naturel; elle n'est pas seulement réactive, mais active de façon continue (Hebb, 1949). Aussi, le changement dans les conditions externes ou internes n'est-il pas la " cause " d'un processus dans un organisme autrement inerte; il faut le concevoir plutôt comme modifiant des processus dans un système actif de façon autonome (Bertalanffy, 1960; 1966, p 710) ». Cette modification ne doit donc pas être confondue avec la motivation elle-même. On en reparlera.

<sup>38</sup> Sébastien Roché s'appuie sur les analyses de l'historien américain Ted Gurr « qui interprètent la violence en termes de privation : elle se développerait lorsque l'élévation des aspirations des individus ne s'accompagne plus d'une amélioration comparable de leurs conditions de vie. C'est ce qui se serait produit dans les sociétés occidentales à partir des années 30, décennie au cours de laquelle Ted Gurr observe un retournement de tendance complet, c'est-à-dire désormais l'augmentation durable de la violence homicide, de la criminalité, des vols ou de la délinquance, selon une courbe en J. La thèse de Ted Gurr est parfois évoquée sous le nom de « théorie de la courbe en J » pour cette raison. En France, selon Sébastien Roché, cette montée continue s'observe à partir du milieu des années 50. Elle est par conséquent indépendante, selon lui, du contexte économique » : extrait de [http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences\\_urbaines](http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences_urbaines).

population n'est pas concernée par le crime ou alors le subit ; de plus il concerne aussi les cols blancs qui ne sont donc pas concernés par la variable « pauvreté »... ) ; ensuite les chiffres expliquent autre chose (par exemple qu'il vaut mieux être criminel dans un quartier pauvre que dans un quartier riche parce que instrumentalement parlant il y est plus facile d'agir pour diverses raisons : moindre effectif de policiers, effractions plus aisées par manque de protection efficace). Enfin, le lien entre criminalité et absence d'adhésion aux normes et aux valeurs incarnées institutionnellement de façon multiforme (famille, école, services publics – police, transports, pompiers) s'avère être une analyse causale bien plus heuristique comme le soulignent en effet les travaux de James Q. Wilson (qui font également autorité<sup>39</sup>, initiateur de la tolérance zéro et de la théorie de la vitre brisée ; il prend bien soin aussi d'écartier l'idée que l'aggravation des peines encourues serait à elles

---

<sup>39</sup> Raymond Boudon a remarqué les travaux de Wilson (dans *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*...1990, 1992, Points-Fayard, coll. Essais, p. 257-258): « (...) Un spécialiste de la politique de lutte contre le crime (J.Q. Wilson, *Thinking About Crime*, New York, Basic Books, 1975), fait justement observer que les sociologues et les criminologues ne s'intéressent qu'à celles des causes du crime contre lesquelles on ne peut pas grand chose. Ces chercheurs ont relevé par exemple, comme Sutherland, que la dissociation familiale joue un rôle décisif dans la genèse du crime. Ils insistent aussi sur les problèmes de statut auxquels sont confrontés les jeunes délinquants. Des travaux classiques sur les bandes d'adolescents ont bien montré que la délinquance juvénile traduisait souvent un désir de s'affirmer, le besoin d'être reconnu et, en fin de compte, la volonté de s'intégrer beaucoup plus que celle de s'opposer : lorsqu'on ne peut pas se faire remarquer ou reconnaître de façon positive, on peut être tenté de déployer sa nuisance value (W.F. White, *Street Corner Society*, Chicago U. Press, 1955. P. Robert, *Les Bandes d'adolescents*, Paris, Editions ouvrières, 1966. A.K. Cohen, *The Culture of the Gang*, Glencoe, The Free Press, 1955).



seules suffisamment dissuasives ; Wilson montre également que la dissuasion ne peut pas faire l’impasse sur le système d’adhésion aux normes et aux valeurs, i.e en réalité à *l’autorité* puisqu’il souligne qu’en 1975 les USA avaient les plus sévères lois du monde occidental et en même temps le plus haut taux de criminalité<sup>40</sup>.

Lucienne Bui Trong a corroboré en France cette analyse sur le degré d’adhésion aux institutions. Ainsi elle a montré (2003, p.37<sup>41</sup>) que dans certains quartiers du Pas-de-Calais, de Bretagne ou du Poitou-Charentes connaissant un taux de chômage supérieur à la banlieue parisienne, le rapport à la violence n’y était pourtant pas le même selon que se trouve encore accepté le rôle de médiation des institutions.

James O. Wilson analyse le postulat suivant : « *Men steal because they are poor and deprived* » <sup>42</sup>. Wilson y objecte qu’il conviendrait mieux d’analyser le comportement délictueux de manière plus rationnelle au sens wébérien du *motif*<sup>3</sup> : « *Men steal because the benefits of stealing exceed the costs of stealing by a wider margin than the benefits of working exceed the costs*

---

<sup>40</sup> *Thinking about crimes*, op.cit., p. XIV.

<sup>41</sup> *Les racines de la violence*, Paris, éditions Audibert, 2003, p.38.

<sup>42</sup> *Thinking about crimes*, op.cit., p. XIII.

<sup>43</sup>Max Weber, *Economie et société*, Agora-Plon, tome 1, *les catégories de la sociologie*, chapitre premier, *les concepts fondamentaux de la sociologie*, §5, p. 34) : il s’agit pour lui de « comprendre » (p. 34) le « sens », (p. 28) comme « ensemble significatif », (p. 38). C’est-à-dire comme « motif » ou encore « raison » : « Nous appelons « motif » un ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l’agent ou de l’observateur la « raison » significative d’un comportement ». (*ibid.*, §7 p. 38).

*of working* ». <sup>44</sup>. On le voit, le raisonnement de Wilson peut être attaché à la *théorie de la rationalité ordinaire* (Boudon, 2009 <sup>45</sup>) qui combine dans l'acte une raison instrumentale (le calcul) et aussi une raison axiologique puisqu'il faut bien une conviction morale pour s'affranchir de toutes les normes et valeurs qui fondent morphologiquement et non pas seulement conventionnellement le vivre ensemble (Baechler, 2006<sup>6</sup>). On est alors bien loin de l'analyse d'un Mucchielli (ci-dessous) lorsqu'il s'appuie sur Wacquant pour critiquer Wilson :

Loïc Wacquant définit cette doxa comme une configuration discursive dans laquelle se construit l'idée que la délinquance et le sentiment d'insécurité peuvent être jugulés par une action conjointe et renforcée de politiques policières, de justice et pénitentiaires. Bâtie autour de la thèse d'après laquelle la délinquance s'explique par l'irresponsabilité et l'immoralité du criminel, cette doxa envisage « l'insécurité » [non plus comme] le produit d'un défaut de socialisation, mais [comme] l'action stratégique, pathologique ou irrationnelle d'individus ou de groupes menaçant qu'il ne s'agit donc plus de « resocialiser » mais d'éliminer du jeu afin de réduire le plus possible la menace qu'ils représentent » <sup>47</sup>.

---

<sup>44</sup> *Thinking about crimes*, op.cit., p. XIII. : « *Les hommes volent parce que les bénéfices du vol excèdent les coûts qui en résultent par une marge brute plus élevée que les bénéfices résultant du travail* ».

<sup>45</sup> *La rationalité*, op.cit.

<sup>46</sup> *Les fins dernières, éléments d'éthique et d'éthologie humaines*, Paris éditions Hermann éditeurs, 2006.

<sup>47</sup> <http://www.repap.fr/docs/3/article7.pdf>

On le voit bien : en aucun cas n'est étudié la place de la moralité de la responsabilité dans la construction rationnelle de l'action individuelle et sociale. Wacquant et Mucchielli raisonnent comme si ces deux facteurs n'étaient pas une nécessité morphologique mais oppressive, ce qui est bien entendu faux et donc bascule dans l'idéologie versus résonance foucaldienne de l'enfermement propre à l'âge moderne (dont l'appréhension du fou comme malade en serait la preuve par excellence...)<sup>48</sup>.

Le problème est alors le suivant, du moins pour Wilson : il existe sans aucun doute de multiples causes qui peuvent expliquer le passage à l'acte délictueux ou criminel et en particulier le pourquoi de l'affaissement moral qui symbolise autant une révolte contre des manques affectifs que le désir à tout prix d'affirmer non seulement son droit à l'existence (une pierre existe aussi disait Kant) mais son désir d'être celui-ci, ici et maintenant, et non un être humain en général. Comment réagir à cet état de fait ? Wilson pose la problématique ainsi (1975, p.49) : « *No one knows how a government might restore affection, stability, and fair discipline to a family that rejects these characteristics (...)* » ; il peut aussi s'agir d'un groupe : « *A deviant peer group -one that encourages crime or hell raising -would regard any effort by society to « reform » it as*

---

<sup>48</sup> Pour une critique soft de ce réductionnisme foucaldien lire *De Pinel à Freud* par Marcel Gauchet in Glady's Swain, *Le sujet de la folie, Naissance de la psychiatrie*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 1997 (première édition, 1977...) ; pour la version forte

*confirmation of the hostile intent of society and the importance of the group. (...). Enfin plus loin (p.50) : « But social problems –that is to say, problems occasioned by human behavior rather than mechanical processes –are almost invariably « caused » by factors that cannot be changed easily or at all. (...))»<sup>49</sup>.*

Néanmoins, comment agir malgré cette difficulté soulevée par Wilson et qui lui semble insurmontable, (ce qui peut être légitimement contesté cependant, même idéalement, au nom du *principe espérance*) ? En réfléchissant non seulement en tant que théoriciens des faits sociaux, mais aussi et essentiellement selon les cas en tant que *praticien* du vivre ensemble. C'est-à-dire en tentant d'une part d'intervenir dans l'affinement de l'analyse afin de mieux prévenir et, d'autre part, en réprimant celles et ceux qui ne comprennent pas que leur désocialisation *est* une déshumanisation au sens où le devoir être n'a pas été perçu comme une contrainte imposée à partir du moment où il

---

de la critique : Oulahbib, *La philosophie cannibale*, Paris, éditions La Table Ronde, 2006.

<sup>49</sup> Traduction : « Personne ne sait comment un gouvernement peut restaurer affection, stabilité, et juste discipline au sein d'une famille qui rejette ces caractéristiques ; personne ne peut encore moins imaginer comment une famille à nouveau soudée puisse influencer sur un enfant qui a passé ses années de formation et chaque événement important de sa vie a développé une aversion pour un de ses deux parents, voire les deux. (...) Une bande déviante – qui encourage le crime et l'agression gratuite, regardera tout effort de la société à vouloir la changer comme étant la confirmation de l'hostilité permanente de la société et donc l'importance de se déterminer par rapport à la bande. (...) Mais les problèmes sociaux, c'est-à-dire les problèmes mettant en cause le comportement humain plutôt que des mécanismes donnés, sont presque toujours « causés » par des facteurs qui ne peuvent être changés facilement ou sans doute jamais ».

est intrinsèquement lié à la construction de l'estime de soi qui sous-tend l'effort d'action.

Ainsi, lorsque l'on brosse rapidement la richesse méconnue de certains travaux, et lorsque l'on repère la limite de certaines analyses pourtant bien moins tournées vers l'idéologie, on s'aperçoit bel et bien que les modèles actuellement dominants en sciences sociales sont faux, voire fallacieux, comme on a pu le voir dans cet « article » de Laurent Mucchielli bien peu digne, insistons, d'une revue « scientifique » classée A.

\*

### **Bibliographie**

- Aristote, *Éthique de Nicomaque*, Paris, GF Flammarion, 1965.  
Baechler Jean, *Le Pouvoir Pur*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 1975,  
-*Démocraties*, Paris, éditions Calmann-Lévy 1985.  
-*Nature et Histoire*, Paris, éditions PUF, 2000.  
- *Les morphologies sociales*, éditions PUF, 2005  
- *Les fins dernières, éléments d'éthique et d'éthologie humaines*, Paris éditions Hermann éditeurs, 2006.  
Bacqué Marie-Hélène et Yves Sintomer, Affiliations et désaffiliations en banlieue - réflexion à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers, *Revue française de sociologie*, avril-juin 2001, Vol; 42-2.  
Bigo Didier, La mondialisation de l'(in)sécurité. Réflexions sur le champ des professionnels de la Gestion des Inquiétudes et

Analytique de la Transnationalisation des Processus d'(in)-sécurisation in *Cultures et Conflits*, n°58, 2005, pages 53 à 100.

- *Au nom du 11 septembre*, Paris, La découverte, 2008.

Body-Gendrot Sophie, « L'insécurité. Un enjeu majeur pour les villes », *Sciences Humaines* n°89, décembre 1998.

Boudon Raymond, *Analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, éditions Plon, 1967.

- *La logique du social*, Paris, éditions Hachette, 1983 (seconde édition).

- *L'axiomatic de l'inégalité des chances*, Paris, l'Harmattan, 2000.

- *La rationalité*, Paris, éditions Que sais-je, PUF, 2009.

-« Mais où sont les théories générales d'antan ? » *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLVI, 2008, N°140.

- *La logique du social*, Paris, éditions Hachette, 1983 (seconde édition).

- *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, éditions Points-Fayard, coll. Essais, 1992.

Bouvier Alban, *Sociologie et connaissance*, Paris, CNRS éditions, 2003.

Bouvier Alban, et Conein Bernard (sous la direction de), *L'épistémologie sociale, une théorie sociale de la connaissance*, Paris, éditions de l'EHESS, 2007

Bui Trong Lucienne, *Les racines de la violence*, Paris, éditions Audibert, 2003

Debray Régis, *I.F. suite et fin*, Paris, Gallimard, 2000

Deleuze Gilles, *L'île déserte et autres textes* (textes et entretiens 1953-1976), Paris, Éditions de Minuit, 2002

Hobbes Thomas, *Léviathan, traité de la matière de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, Paris, éditions Sirey, 1983

Janet Pierre, *L'automatisme psychologique -1889-* Paris, Odile Jacob, 1998.

Janet Pierre, 1926, *De l'angoisse à l'extase*, Paris, Société des amis de P. Janet, 1975.

Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, éditions la découverte, 2005.

Maine de Biran, *Le fait primitif du sens intime* in *La vie intérieure*, Payot, 1995.

Merton Robert K., (1953), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, 1997

Mucchielli Laurent, Vers une criminologie d'État en France ? Institutions, acteurs et doctrines d'une nouvelle science policière, *revue Politix, Volume 23- n°89/2010, p. 195-214* : <http://www.cairn.info/revue-politix-2010-1-page-195.htm>

- De la criminologie comme science appliquée et des discours mythiques sur la « multidisciplinarité » et « l'exception française » » (*Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie [En ligne], Vol. VII | 2010*, mis en ligne le 06 février 2010. URL : <http://champpenal.revues.org/7728>)

-« L'impossible constitution d'une discipline criminologique en France. Cadres institutionnels, enjeux normatifs et développements de la recherche des années 1880 à nos jours », *Criminologie*, Volume 37, numéro 1, Printemps 2004, p. 13-42 : <http://www.erudit.org/revue/crimino/2004/v37/n1/008716ar.htm>  
1

Nuttin Joseph, *Théorie de la motivation humaine*, Paris, éditions PUF, 1980.

Oulahbib Lucien-Samir; *Le néo-léninisme français contemporain*, revue Klesis, 2010, 14, Varia : <http://www.revue-klesis.org/resources/6-Varia-Oulahbib.pdf>

- *La philosophie cannibale*, Paris, éditions La Table Ronde, 2006.

- *Méthode d'évaluation du développement humain*, Paris, L'Harmattan, 2005

- *Actualité de Pierre Janet*, Paris, L'Harmattan, 2009.

« La sous-estimation de la dimension politique dans les sciences sociales contemporaines », in *Esprit critique, revue internationale de sociologie et de sciences sociales, Été 2009 - Vol.12. No. 02* : <http://www.espritcritique.fr/Dossiers/article.asp?t03code=133&varticle=esp1202article04&vrep=1202>

Parsons Talcott (& Edward A. Shils), *Toward a General theory of Action*, New Brunswick, USA, Transaction Publishers, 2005.  
Reuchlin Maurice, *Les différences individuelles dans le développement conatif de l'enfant*, Paris, PUF, 1990.  
- *Totalités, éléments, structures en psychologie*, Paris, éditions PUF, 1995.  
- *La psychologie différentielle*, Paris, éditions PUF, 1997.  
Roché Sébastien, *La société incivile, qu'est-ce que l'insécurité ?* 1996, Seuil  
Sherif Musafer in Raymond Thomas et Daniel Alaphilippe *Les attitudes*, Paris, éditions Que sais-je ? n° 2091, 1983.  
Weber Max, *Economie et société*, Paris, 1971, éditions Plon.  
Wilson James Q., *Thinking about crime*, New York, Basic Books, Inc., Publishers, 1975.

\*

\* \*